Conditions Générales de Vente

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre le micro-kiné (ci-après "le praticien") et ses clients (ci-après "le client") dans le cadre des séances de thérapie individuelle dispensées en cabinet.

Article 2 - Conditions de Pratique

Le praticien exerce son activité de micro-kinésithérapie dans le respect du cadre légal et réglementaire en vigueur. Les consultations se déroulent exclusivement sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile selon les disponibilités du praticien.

2.1 Déroulement de la Consultation

Chaque séance comprend :

- Une anamnèse (questionnaire de santé) afin d'identifier les patients médicaux et la problématique du patient.
- Un examen clinique de micro-kinésithérapie adapté à la situation.
- Un manuel de traitement respectant les principes de la microkinésithérapie.

Le praticien se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une consultation s'il estime que l'état de santé du patient nécessite une prise en charge médicale spécifique.

2.2 Contre-indications et Responsabilité

La micro-kinésithérapie ne se substitue en aucun cas à un suivi médical. Certaines pathologies nécessitent une prise en charge médicale ou chirurgicale, et le praticien pourra orienter le patient vers un professionnel de santé adapté.

Le patient est tenu de fournir des informations sincères et complètes sur son état de santé. Le praticien ne pourra être tenu responsable en cas de dissimulation ou d'omission d'informations essentielles pouvant affecter le traitement.

Article 3: Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous se fait par téléphone, par e-mail ou via tout autre moyen convenu avec le praticien. Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation des présentes CGV.

Article 4: Tarifs

Les tarifs appliqués sont les suivants :

• Première consultation : 70 €

• Consultation: 60 €

Les tarifs sont exprimés en euros et nets de taxes. Le paiement s'effectue à l'issue de chaque séance par chèque, espèces ou virement bancaire.

Article 5 : Annulation ou report de rendez-vous

Toute annulation ou report de rendez-vous doit être signalé au moins 48 heures à l'avance. Passé ce délai, la séance est due, sauf en cas de force majeure. En cas d'absence non justifiée, le montant de la séance sera facturé.

Article 6 : Déroulement des séances

Les séances se déroulent en cabinet dans le respect de la confidentialité et de la bienveillance. Le client s'engage à fournir des informations exactes et complètes pour permettre un accompagnement adapté.

Article 7 : Engagements et limites de responsabilité

Le praticien s'engage à respecter le code de déontologie de sa profession. Toutefois, il ne peut garantir un résultat précis, le succès de la thérapie dépendant en grande partie de l'implication du client.

Article 8 : Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations personnelles collectées dans le cadre des séances sont strictement confidentielles et destinées à un usage professionnel.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant le praticien par e-mail. Les données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la dernière séance, sauf demande contraire du client.

Article 9 : Réclamations

Pour toute réclamation, le client peut contacter le praticien par courrier ou par email. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais.

Article 10: Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Nîmes.

En signant ou en acceptant une séance, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepte sans réserve.